

#TOUTSAVOIRSUR



Plan du gouvernement sur la lutte contre la fraude fiscale

Le 9 mai dernier, le ministre chargé des comptes publics Gabriel Attal a présenté le plan ainsi que des mesures pour lutter contre la fraude fiscale et douanière.

Parmi les objectifs annoncés, voici ceux à retenir :

- Une augmentation de 25% des contrôles fiscaux sur les gros patrimoines et les plus grands groupes d'ici 2027
- Le renforcement des enquêtes douanières, plus précisément dans le e-commerce. *Le projet de loi visant à donner à la douane les moyens de faire face aux nouvelles menaces (qui sera examiné au Sénat à partir du 24 mai), prévoit la mise en conformité du droit de visite des marchandises, des moyens de transport et des personnes visé à l'article 60 du Code des douanes après son invalidation à compter du 1er septembre 2023 par le Conseil constitutionnel.*
- D'ici 2027, les effectifs du contrôle et de la lutte contre la fraude fiscale seront augmentés de 15 %. Une cellule de renseignement fiscal sera également mise en place pour les fraudes les plus complexes comme par exemple les dissimulations d'avoirs dans les paradis fiscaux.

Des nouvelles mesures qui devraient également figurer **dans le prochain projet de loi de finances pour 2024** :

- L'abaissement du seuil de chiffre d'affaires à partir duquel les entreprises sont tenues de tenir une documentation complète sur leur politique de prix de transfert. Cette obligation prévue à l'article L 13 AA du LPF s'impose actuellement à partir de 400 M € de chiffre d'affaires.
- L'allongement du délai de reprise en matière de transfert d'actifs incorporels afin d'en mieux contrôler le prix de cession et sa conformité avec les règles de l'OCDE
- En cas de manquements graves, la création d'une sanction d'indignité fiscale consistant à la privation temporaire du bénéfice de crédits d'impôts ou de réductions d'impôt.

Les mesures seront détaillées au moment de la présentation du plan global de lutte contre toutes les fraudes aux finances publiques.

Les premières mesures sur la lutte contre la fraude fiscale

Cabinet Interacto
12 rue Fleury
76120 LE GRAND QUEVILLY
comptables@interacto.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur INTERACTO.

[Se désinscrire](#)



© 2020 INTERACTO